

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Instructions indispensables : pour allumer les allumettes fédérales sans accident  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186535>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quelques pas plus loin, j'aperçus au bout de la rue, le fameux Hofbraeuhaus ou Brasserie royale, qui m'expliqua tout, et dont je vais essayer de vous donner une petite description.

Comme partout, on entre par la porte, et une fois entré — ce qui n'est pas toujours facile — on se trouve dans une immense cour qui sert de salle à boire. A gauche, dans le bâtiment, est le débit qui communique avec une grande salle meublée de tables et de bancs destinés à ceux qui ont la chance de pouvoir y trouver place. Vous voyez que tout y est très simple. Mais ce que l'on y observe et ce qui s'y passe est bien plus intéressant que l'établissement lui-même.

Quelle quantité de types intéressants à étudier, quel mélange inouï ! Là, sont entassés, pressés, sans aucune distinction de rang, une foule de personnages, offrant aux physionomistes, et surtout aux caricaturistes, une ample moisson d'études.

Parfois, le matin, à l'ouverture de la brasserie, qui a lieu à 9 heures, on voit s'accumuler à l'entrée une masse compacte, où l'on se condoie et s'étouffe, en attendant que la clef grince dans la serrure et que la porte s'ouvre, pour s'élanter dans l'intérieur, en formant ce que l'on nomme chez nous une « bourrée ».

Quel tumulte alors ! Les premiers se précipitent jusqu'au comptoir, devant lequel sont disposés de grands rayons chargés de cruchons, de la contenance d'un litre, pour les consommateurs, qui s'en emparent à la hâte, et les rincent dans une cuve pleine d'eau placée là pour cet usage. Chacun présente ensuite au comptoir son cruchon, qui est rempli, contre argent comptant, puis va chercher une place dans la salle à côté. Tant pis pour les retardataires, qui ne trouvent plus ni cruchons ni places.

Dès lors, la Brasserie royale prend l'aspect original et habituel qu'elle conserve jusqu'à la fermeture. Ceux qui n'ont pu s'installer à l'intérieur, sont refoulés dans la cour qui s'emplit de plus en plus jusqu'à ce que le flot, toujours grossissant, soit obligé de rétrograder. Dans cette cour, le mélange et la confusion sont des plus étranges ; on y rencontre tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le plus humble prolétaire jusqu'à la plus haute aristocratie qui ne dédaigne pas de venir s'y désaltérer au milieu de cette cohue. Une fois son cruchon en main, chacun cherche à s'asseoir dans un endroit quelconque, pour pouvoir boire en paix, mais non sans avoir été housculé plusieurs fois. Les uns s'appuient contre le mur, les autres s'assèdent sur des poutrains, d'autres, enfin, sur des tonneaux vides, sur n'importe quoi de saillant, pour savourer la délicieuse liqueur.

Bien souvent j'ai vu des gens, qui n'ayant trouvé place ni dans la salle, ni dans la cour, rester sur le trottoir, devant la porte d'entrée, et vider là leur cruchon, tout en jasant sur les passants.

Parmi cette foule de consommateurs, il en est un digne d'être cité ; c'est celui qui guette le mo-

ment où quelque étranger, peu habitué à la bière de l'endroit, laisse son cruchon inachevé. A peine est-il parti que notre homme se précipite sur sa proie, quelquefois même on le voit rassembler tous les cruchons laissés sur la table par une société de 5 ou 6 personnes, pour aller les vider un peu plus loin. Néanmoins il n'est pas toujours heureux, car au lieu de deux mains, il s'en pose souvent quatre à la fois sur le cruchon délaissé. Il faut entendre alors comment la question de droit est discutée et les tiraillements auxquels se livrent les deux compétiteurs. Le conflit ne se termine ordinairement que sur l'intervention des personnes présentes qui tranchent la question.

A l'intérieur de l'établissement, chaque table porte un nom qui correspond aux professions de ceux qui s'y rassemblent ordinairement ; ainsi on y trouve celles des amateurs de chevaux et sportmans, celles des bourgeois, des étudiants, des musiciens, des artistes, etc.

Il est entr'autres une table que je tiens à ne pas oublier, dans l'intérêt des personnes qui pourraient visiter la Brasserie royale, c'est celle des commissionnaires. Elle offre cet avantage que si les places sont toutes occupées, on peut en envoyer un en commission quelconque et disposer de sa chaise jusqu'à son retour.

Mlle Hélène, la piquante, est une personnalité bien connue, très aimable avec les clients, surtout avec ceux qui consomment beaucoup. Le nombré de ses bonnes grâces est en raison directe du nombre des cruchons.

A. R.

**Instructions indispensables  
pour allumer les allumettes fédérales sans accident.**

*Un !*

Saisir la boîte par le fond dans la main gauche, le coude gauche au corps ;

*Deux !*

Saisir le couvercle de la boîte délicatement entre le pouce, l'index et le médium de la main droite, le petit doigt légèrement élevé pour donner de la grâce au mouvement, et le coude droit à la hauteur du sein droit ;

*Trois !*

Etendre vivement les deux bras en avant, sans secousse, et tourner la tête d'un quart à droite ;

*Quatre !*

Enlever le couvercle brusquement et avec douceur ;

*Cinq !*

Elever le fond de la boîte pour faire descendre les allumettes fédérales dans le creux de la main droite qui aura été préparé à cet effet ;

*Six !*

Tenir le couvercle de la boîte dans la main droite entre l'annulaire et le creux de la main, saisir délicatement celle des allumettes fédérales qui se trouve le plus dégagée, et la sortir de la boîte en ayant soin de ne pas frictionner les autres ;

*Sept !*

Par un mouvement aussi rapide qu'adroit, tourner la boîte de manière à lui faire présenter le fond, et frotter l'allumette fédérale saisie par la main droite sur le dit fond ainsi présenté;

*Huit !*

Se servir de l'allumette fédérale;

*Neuf !*

Remettre le couvercle et poser la boîte.

Un de nos abonnés nous écrit:

« Il y a des progrès qui me semblent un peu suspects. J'ai lu dans l'*Ami des sciences*:

« On a fait dernièrement l'épreuve de vêtements incombustibles, au moyen desquels les pompiers pourront impunément demeurer, pendant un certain temps, au milieu d'un bâtiment incendié, exposés à l'action directe des flammes, saisir à pleines mains et transporter au loin des objets incandescents ou embrasés. Ces vêtements se composent de tissus métalliques, de carton, d'amiante et de drap, rendus incombustibles par le borax, l'alun et le phosphate d'ammoniaque. »

Voilà certainement une invention qui donnera à bien des gens le désir d'entrer dans les sapeurs-pompiers. Cependant, pour que cette précieuse découverte soit parfaite, il lui manque deux petites choses que je signale à l'inventeur, persuadé qu'il les imaginera en moins de rien... sur le papier.

1<sup>o</sup> Il serait bon de joindre à chaque vêtement ininflammable, une paire de poumons incombustibles, afin que le pompier puisse respirer dans l'atmosphère de 4 à 500 degrés centigrades des incendies;

2<sup>o</sup> Il ne serait pas mauvais de découvrir une mixture dans laquelle on tremperait le pompier avant de l'habiller. Sans la petite précaution de le rendre lui-même incombustible, il courrait le risque, au lieu d'être grillé et rôti, de se trouver cuit à point dans son enveloppe, comme une côtelette en papillote.

**Gregnolet et la montra.**

Ma fâî lâî a grandtemps dè cosse. N'étai pas la mouda coumeint ora que tsacon aussè 'na montra et y'avâi bin dâi pourrèz dzeins que n'ein n'avoint jamé vu. L'est veré qu'adon l'êtion râres et tsirès; n'iavâi pas atant dè relogeu qu'ora et pi lo mondo n'étai pas atant orgolliaò non plie, kâ ào dzo dè voâi sè passériont petout dè pan ào dè payî lâo dettès què de 'na montra, et n'est pas pi po la montra que la lâo faut, mâ l'est surtôt po la tsaina, kâ sè conteintont pas coumeint lè z'autro iadzo d'on cordon dè paquiet dè plionmès qu'on passâvè dézo lo gilet qu'allâvè tant qu'ào bosson dè montra, à coté dâo boton dè la breintala; ào ouai ! lâo faut 'na balla tsaina crotchâ à 'na bote-nire dâo gilet, et mé y'a dè bibis à ellia tsaina, mî va : dâi vilhio batz, dâi bridons, dâi fai dè tséva u dâi subliets, dâi papes démonettissâ, et on moué d'autrèz bougréri, que cein farâi crêvâ dè rirè

s'on n'avâi pas accoutemâ dè cein vairè ti lè dzo. Mémameint que l'ein faut assebin âi z'einfants, que ne sâvont pas pi cognâitrè lè z'hâorès, que portant tot cein n'est rein què dè la braga.

Ora, po ein veni à mon Gregnolet, faut bin vo derè que l'étai on tantinet pésant et que n'avâi jamé ni vu, ni oïu lo tic-tac de 'na montra. On dzo que l'étai z'u per tsi on notéro po queri on acto, l'atteindâi dein lo bureau tandi que lo gratta-papâi, montâ su 'na chaula, tsertsivè cé acto dein on boufet. Gregnolet étai découtè 'na trablia tota couverte dè bocons dè papâi et l'out per dézo cé papâi oquie que bourgatâvè. Adon ye trait sa chôqua tot balameint, la preind pè lo bet dè l'eimpeigne, s'approutsè dè la pliace iô l'oïessâi lo trafi, et *rârâo !* lâi tè fot 'na ramenâe avoué lo talon dè sa chôqua, tot garni dè grossès tatsès, ein deseint: tai ! tsaravouta !

— Que fédè-vo don quie ? se lâi fâ lo notéro tot épâairi, ein sè revereint.

— Oh ! se repond Gregnolet, pas grand tsousa, vigno finnameint d'eterti 'na sacré ratta que vo râodzivè voutrè papâi !.....

C'étai la montra dâo notéro.

**L'ivresse** alcoolique provoque des symptômes différents, selon qu'elle est produite par le vin, la bière ou l'eau-de-vie. Un médecin anglais prétend, d'après les observations qu'il a faites, que l'individu ivre et dont les jambes ne peuvent plus le soutenir, s'affaisse *sur le côté*, si l'ivresse est due au vin ou à la bière; qu'il tombe *sur son nez*, si l'ivresse est causée par l'eau-de-vie, et qu'il est invariablement *renversé en arrière*, s'il a consommé autre mesure du cidre de pommes ou du poiré. Selon cet observateur, chacune de ces boissons alcooliques affecterait un organe différent du système cérébro-spinal.

Se basant sur cette théorie, quelqu'un propose de faire, d'après une formule scientifique à établir, un mélange de ces différentes boissons, mélange qui assurerait l'équilibre de l'homme en état d'ivresse et empêcherait l'ivrogne de rouler dans le ruisseau !

PETITE POSTE. — Monsieur D. M., Paris, 34. Veuillez nous donner votre adresse et le nom de votre co-abonné, afin que nous puissions vous adresser le journal.

En souscription, pour paraître très prochainement :

*III<sup>me</sup> édition du VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ*, augmentée d'un nouveau récit :

**Course à Fribourg et à Berne**  
avec Favey et Grognuz, pendant le *Tir fédéral*  
Prix pour les souscripteurs 1 fr. 20. —  
En librairie 1 fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie